

Luce Samoisette

Luce Samoisette est rectrice de l'Université de Sherbrooke depuis juin 2009. Elle possède un baccalauréat en droit, un diplôme en droit notarial une maîtrise en fiscalité obtenus à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'une maîtrise en droit obtenue à l'Université de Toronto.

Spécialiste du droit fiscal, elle est nommée professeure à la Faculté de droit de l'UdeS dès 1993, puis vice-doyenne à l'enseignement en 1996. En 1998, elle devient secrétaire générale de l'UdeS. De 2001 à 2007, elle combine les fonctions de rectrice adjointe et de vice-rectrice à l'administration. Puis, jusqu'au début de son mandat de rectrice, elle poursuit sa carrière professorale en droit fiscal à la Faculté d'administration.

Au fil de sa carrière, en parallèle à ses activités d'enseignement, de recherche et de gestion, elle s'investit dans la collectivité en siégeant à nombreux conseils et comités, notamment au sein de la Chambre des notaires du Québec et du Barreau du Québec, l'Agence de revenu du Québec, de l'Agence du revenu du Canada, de l'Université Bishop's, sans oublier le CHUS maintenant le CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Entre autres, de 2012 à 2014, elle assume la présidence du CA de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (devenue en 2013 le Bureau de coopération interuniversitaire).

En 2010, la Chambre des notaires du Québec lui remet sa Médaille d'honneur. La même année, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon lui décerne un doctorat honorifique pour son apport aux échanges académiques et scientifiques France-Québec. En 2011, l'Université Montpellier 1 lui décerne à son tour un doctorat *honoris causa*.

Au cours de son mandat de rectrice, l'Université de Sherbrooke a réussi à maintenir une excellente santé financière malgré d'importantes compressions et une croissance constante de l'effectif étudiant.

L'Université de Sherbrooke est le cœur d'un des trois pôles majeurs d'enseignement et de recherche du Québec. Reconnue pour ses innovations pédagogiques, ses programmes axés sur la pratique, son régime d'alternance études-travail, ses approches innovantes en développement durable, l'Université de Sherbrooke est également un partenaire de premier plan des gouvernements supérieurs et régionaux pour favoriser le développement social, culturel et économique. Elle se démarque en outre par la forte croissance de ses activités de recherche au cours des dernières années, ses succès en transfert technologique ainsi que ses initiatives en matière d'entrepreneuriat et d'innovation ouverte en collaboration avec les milieux industriels et sociaux.

Sous son administration, l'Université de Sherbrooke a adopté une stratégie intitulée *Innovation, Partenariats, Entrepreneuriat* qui mènera à la création d'un Pôle d'entrepreneuriat unique. Cette approche constitue la mobilisation universitaire la plus systématique et la plus stratégique pour favoriser la rencontre de la science et de l'entrepreneuriat et accélérer l'innovation.

Plusieurs observateurs externes et experts internationaux mentionnent que c'est la vision entrepreneuriale la plus complète et la plus avancée qui ait été proposée jusqu'à maintenant dans le monde universitaire canadien. Cette stratégie institutionnelle soulève un très grand enthousiasme auprès des gouvernements supérieurs, de grandes fondations, de grandes entreprises et de généreux donateurs.